

L'ODPE dans l'Yonne...

...un dispositif, placé sous l'Autorité du Président du Conseil Général, réunissant l'ensemble des acteurs concourant à la protection de l'enfance.

De leur rencontre doit se déployer une politique départementale adaptée aux besoins du territoire, réactive et créative, empreinte de cohérence, dans l'intérêt des enfants et au service de leur famille.

commentaire p. 4 du Tableau 1													Nombre de jeunes (0 à 18 ans) ayant fait l'objet d'au moins une information préoccupante ou d'un signalement											
	dec-2009	déc-10	janv-11	févr-11	mars-11	avr-11	mai-11	juin-11	juil-11	août-11	sept-11	oct-11	nov-11	déc-11										
Nbre de jeunes concernés dans le mois	106	163	162	143	205	202	228	178																
Total cumulé fin de mois et par an	1 628	1 767	162	305	510	712	940	1 118																

commentaire p. 4 du Tableau 2													Nombre de jeunes (0 à 21 ans) bénéficiant d'au moins une mesure d'accompagnement ASE (au dernier jour du mois considéré)											
	dec-2009	déc-10	janv-11	févr-11	mars-11	avr-11	mai-11	juin-11	juil-11	août-11	sept-11	oct-11	nov-11	déc-11										
Domicile+Hébergement fin de mois	2 151	2 211	2 219	2 299	2 310	2 298	2 272	2 300																
Mesures à domicile fin de mois (mineur)	1 077	1 128	1 113	1 187	1 199	1 167	1 123	1 153																
Mesures d'hébergement fin de mois	1 074	1 083	1 106	1 112	1 111	1 131	1 149	1 147																
dont part des majeurs	147	106	109	118	116	114	118	121																
dont part des mineurs	927	977	997	994	995	1 017	1 031	1 026																
Nouveaux admis dans le mois	27	18	51	29	32	24	33	20																
Radiés dans le mois	22	30	19	20	13	15	14	18																

commentaire p.4 du Tableau 3													Répartition des mineurs (0-18 ans) par type d'accompagnement											
	dec-2009	dec-2010	janv-11	févr-11	mars-11	avr-11	mai-11	juin-11	juil-11	août-11	sept-11	oct-11	nov-11	déc-11										
Mesures à domicile	Milieu ouvert domicile	922	953	926	999	1 014	989	938	969															
	AED	281	295	303	336	338	335	308	338															
	dont AED en attente	37	13	25	31	27	44	34	59															
	AEMO judiciaire	641	658	623	663	676	654	630	631															
	Mesures alternatives	155	175	187	188	185	178	185	184															
Soutien éducatif à domicile	104	129	136	139	132	128	131	131																
Centre de jour	51	46	51	49	53	50	54	53																
Mesures d'hébergement	Accueil des mineurs	927	977	997	994	995	1 017	1 031	1 026															
	Famille d'accueil	483	519	519	521	525	525	531	531															
	Etablissement	277	286	299	295	297	298	299	293															
	Lieu de vie	38	40	39	36	37	38	41	40															
	logement indépendant	0	4	4	7	6	6	5	5															
	Tiers digne de confiance ou dans sa famille	68	76	75	76	77	93	92	95															
Foyer départemental de l'Enfance	61	52	61	59	53	57	63	62																
dont FDE > 6 mois	16	15	18	19	19	30	30	27																

Ci-dessus, un extrait d'un des tableaux de bord utilisés par la Sous-Direction Enfance-Famille dans le pilotage de son activité. Ce type d'information sera partagé dans le cadre de l'ODPE, associé à ceux des autres acteurs, en vue d'une observation partagée.



l'Yonne
CONSEIL GÉNÉRAL

L'avenir de l'Yonne se construit en équipe

www.yonne.com

l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE)

Livret de présentation de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance de l'Yonne en vue de la réunion de lancement de l'Observatoire du 30 novembre 2011.



Un outil créé par le législateur*, au service des politiques départementales de **Protection de l'Enfance** et des professionnels qui y concourent.

* loi du 5 mars 2007 réformant la Protection de l'Enfance

L'ancrage des ODPE

5 missions légales (issues du guide pratique sur les ODPE du Ministère de la Santé et des Solidarités)

- Recueillir et expertiser les données départementales relatives à l'enfance en danger.
- Être informé de toute évaluation des services et établissements intervenant au titre de la protection de l'enfance.
- Formuler des avis et suivre la mise en œuvre du schéma départemental pour ce qui concerne les services et établissements visés par la loi.
- Formuler des propositions et avis en matière de politique de protection de l'enfance dans le département.
- Établir des statistiques qui seront portées à la connaissance de l'Assemblée Départementale, des représentants de l'État et de l'Autorité Judiciaire.

➔ **ODPE : un lieu d'observation et d'analyse**

ODPE dans le département de l'Yonne

Visera à :

- Améliorer l'efficacité et l'efficience du dispositif de Protection de l'Enfance dans l'Yonne.
- Éclairer et orienter les professionnels icaunais de la Protection de l'Enfance dans leur pratique.
- Assurer une coordination de l'action départementale en matière de Protection de l'Enfance.

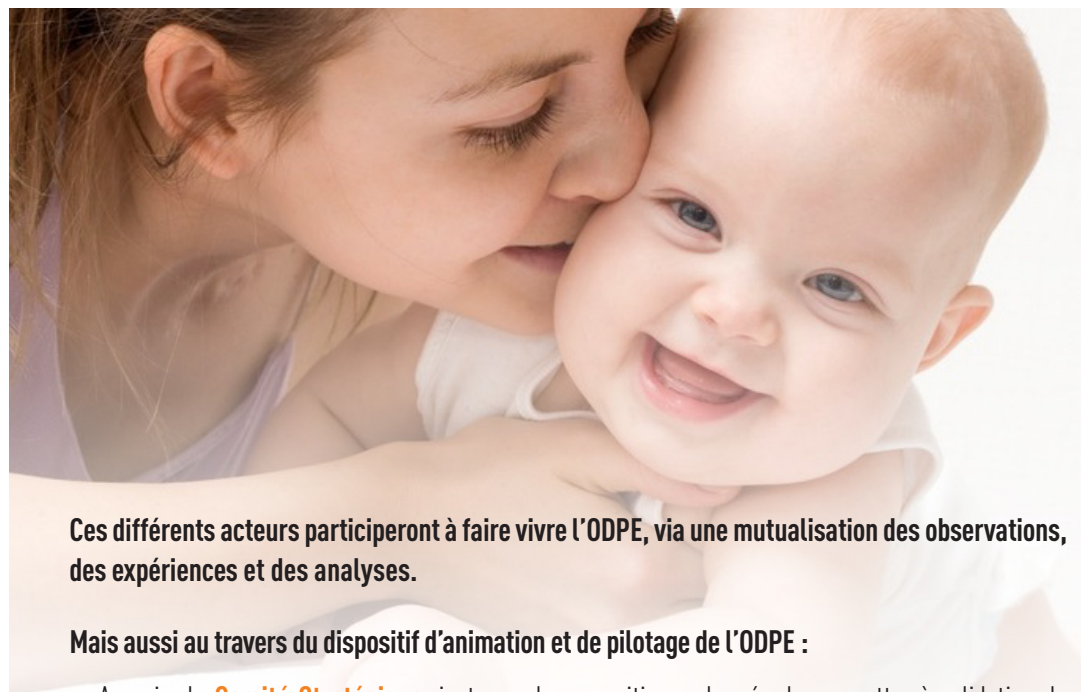
Par...

- Une participation à la définition d'une politique de Protection de l'Enfance en cohérence avec les besoins identifiés.
- Un enrichissement et un approfondissement de notre connaissance des problématiques liées à la protection de l'enfance.
- Une incitation aux initiatives novatrices et inductrices de changements positifs.
- Une coordination des pratiques territoriales.
- Un développement d'une politique de communication.

L'ODPE de l'Yonne interviendra ainsi sur le Schéma Départemental de Protection de l'Enfance, la réalisation d'études et de tableaux de bord partagés...



➔ **Et ce grâce au concours des nombreux acteurs icaunais de la Protection de l'Enfance**



Ces différents acteurs participeront à faire vivre l'ODPE, via une mutualisation des observations, des expériences et des analyses.

Mais aussi au travers du dispositif d'animation et de pilotage de l'ODPE :

- Au sein du **Comité Stratégique**, instance de propositions, chargée de soumettre à validation du Président du Conseil Général et de l'Assemblée, les décisions stratégiques nécessaires à la définition et à la mise en œuvre de la politique de Protection de l'Enfance, dans le respect des obligations définies par le cadre légal.
- Au sein du **Comité Technique Études**, instance de réflexion, chargée de susciter, recenser, prescrire ou réaliser des travaux de recherche (étude, analyse, veille,...) en matière de politique de Protection de l'Enfance.
- Au sein du **Comité Technique Communication**, instance de communication, chargée d'assurer la mise en œuvre des objectifs opérationnels à caractère évènementiel ou communicant, qu'ils visent le renforcement du lien ou la visibilité de la Politique de Protection de l'Enfance.

➔ **Une conférence annuelle réunira l'ensemble des acteurs.**